Collège de Gynécologie
du Centre-Val de Loire

PARTICULARITÉS DE LA TECHNIQUE DE L'IVG MÉDICAMENTEUSE en ville

Collège de Gynécologie CVL

QUAND ADRESSER LES PATIENTES ET AVEC QUELS DOCUMENTS ?

- **<u>Quand ?</u> : le plus vite possible à un praticien réalisant des IVG médicamenteuses de ville**
- **<u>Quels courriers ?</u> : une lettre minimale ,+ ordonnances biologie (minimum béta HCG plasmatique quantitatif et GS RAI**

Dr XXX

Date

Chère consœur, cher confrère,

Je vous adresse Melle, madame xxx vue en consultation le ../../… actuellement enceinte, pour demande d'IVG.
Je vous remercie de la prendre en charge.

Confraternellement

Collège de Gynécologie CVL

- Apporter résultat du <u>béta HCG plasmatique</u>
- <u>Echographie de datation</u> :si le médecin IVGiste la pratique : inutile de la prescrire , dans le cas contraire écho urgente pour ne pas retarder la procédure (appel tel par le premier médecin ou SF)
- <u>Groupe sanguin</u> : rhésus négatif attention
- <u>dernier dépistage CCU</u> si date de > 3 ans
- Si possible ATCD et histoire contraceptive

Collège de Gynécologie CVL

L'IVG MÉDICAMENTEUSE < 9SA. EN CABINET MÉDICAL

- Les conditions légales de la loi 2016 s'appliquent

  - Le délai de 7 jours a été supprimé (sauf 2 jours pour les mineures)

  - entretien systématiquement proposé, obligatoire pour mineures

- Les médicaments et leurs doses : 2 protocoles ont été validés

Collège de Gynécologie CVL

IVG médicamenteuse : schéma de la stratégie thérapeutique et des conditions de prise en charge – Mise à jour 2021

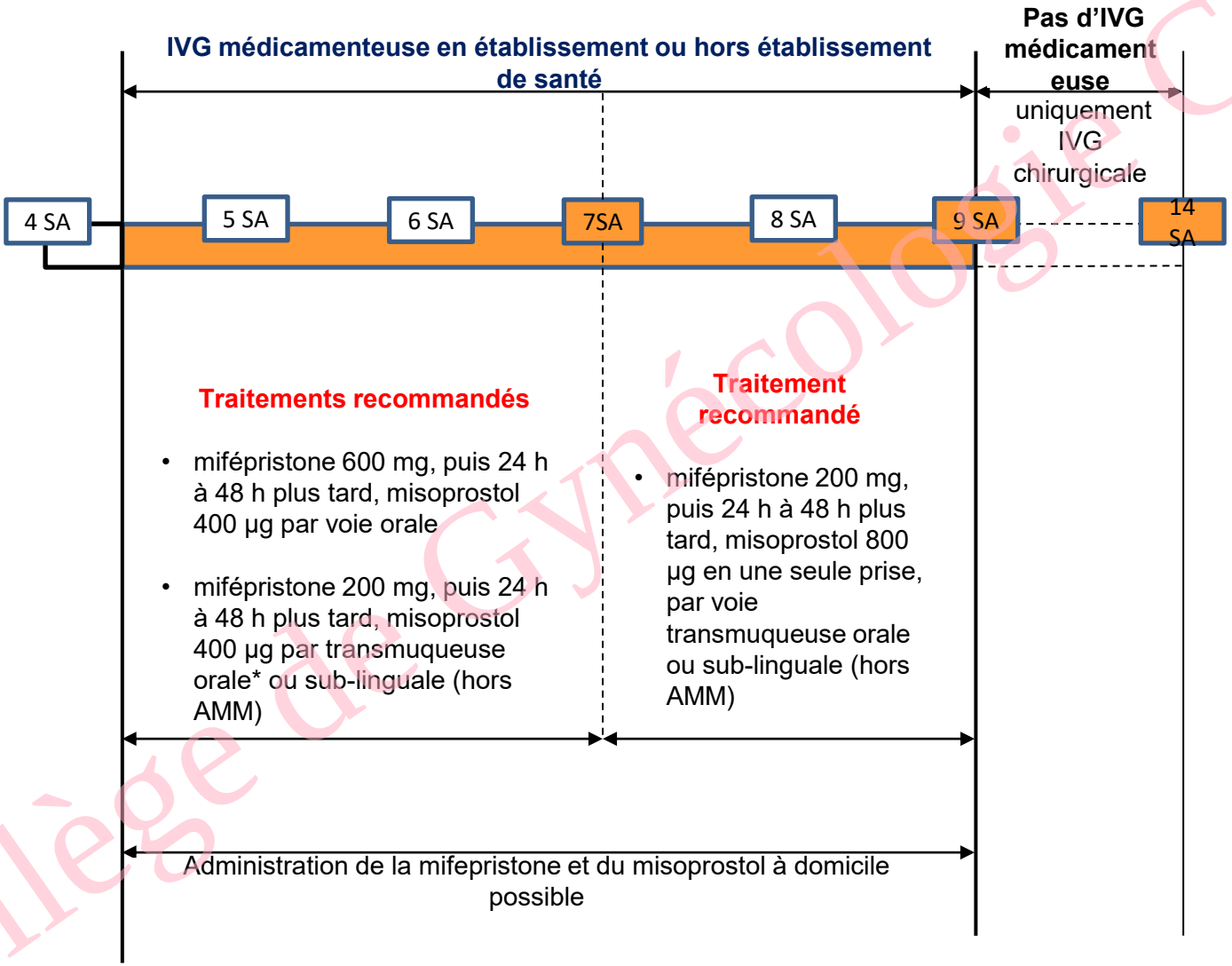

*: voie transmuqueuse orale : les comprimés sont mis en place entre les joues et les gencives et les femmes doivent avaler les fragments résiduels au bout de 30 minutes ; IVG : interruption volontaire de grossesse ; SA : semaines d'aménorrhée

Collège de Gynécologie CVL

L'IVG MÉDICAMENTEUSE < 63 J.A. EN CABINET MÉDICAL

Particularités de l'IVG médicamenteuse < 63 J.A. en cabinet médical

- **Misoprostol sera de préférence confié à la patiente lors de la prise de mifégyne** (l'action du Misoprostol est rapide, de 20 à 30 minutes → risque d'expulsion de grossesse sur le chemin du retour)

- Cette technique évite en outre un déplacement à la patiente

Collège de Gynécologie CVL

INDICATIONS D'UN POINT DE VUE LÉGISLATIF

- Grossesse **intra utérine évolutive**

  - en ville : < ou = 9 SA en ville

  - en établissement idem

- Femme ayant la possibilité de se rendre à l'hôpital (centre référent) dans un **délai rapide**

Collège de Gynécologie CVL

INDICATIONS D'UN POINT DE VUE SOCIAL

- Les femmes **sans aucune prise en charge sociale** doivent être adressées au centre référent (gratuité)
- Les femmes souhaitant un **anonymat** par rapport au conjoint par exemple (décompte sécu adressé au domicile)

  idem
- Les femmes ayant une sécurité sociale mais ne pouvant avancer le prix du forfait doivent bénéficier du **tiers payant** pour le forfait IVG médicamenteuse à domicile .

College de Gynecologie CVL

CONTRE INDICATIONS MÉDICALES

- **Celles de la Mifépristone** :
  - Insuffisance surrénale chronique
  - Asthme sévère non équilibré
  - Allergie à la Mifépristone
  - Porphyrie héréditaire
- **Celles du Misoprostol** :
  - Allergie au Misoprostol
- **Grossesse sur DIU, le DIU n'ayant pu être retiré**
- **GEU** (peu ou pas de récepteurs à la progestérone dans les trompes) d'où l'intérêt d'une écho de datation/localisation
- **Troubles de la coagulation**, dont la prise d'anticoagulants : le contrôle du saignement est meilleur avec l'aspiration

Le tabagisme et l'âge maternel ne sont pas des contre indications à l'IVG médicamenteuse

Collège de Gynécologie CVL

CONTRE INDICATIONS PSYCHOLOGIQUES

- **Femme ambivalente** : le choix de la méthode de l'IVG ne doit intervenir qu'une fois la décision d'IVG prise et non l'inverse !!!
- **Fragilité psychologique et isolement** pouvant être majorés par la solitude lors de l'IVG à domicile : le professionnel est en droit de refuser l'IVG médicamenteuse à domicile s'il pense cette méthode délétère au psychisme de sa patiente : il en informera rapidement sa patiente et l'orientera sur le centre référent

→ **L'entretien psychosocial prend toute sa place** : un échange entre les professionnels ayant rencontré la patiente peut confirmer ou infirmer la pertinence du choix d'IVG médicamenteuse à domicile

Collège de Gynécologie CVL

PATIENTE MINEURE : QUE FAIRE ?

- Faire le diagnostic positif de la grossesse.
- Evaluer l'âge gestationnel.
- Lui expliquer que **l'entretien pré IVG est obligatoire.**
- **Lui proposer d'en parler avec au minimum un de ses parents:**
- **L'autorisation de l'un des titulaires de l'autorité parentale (père ou mère) ou, le cas échéant, le représentant légal, doit être recueilli par écrit** et remis au médecin.
- Si secret souhaité /t aux parents, conseiller une personne majeure pour l'accompagner (pas d'engagement légal)

Collège de Gynécologie CVL

SUIVI DES IVG MÉDICAMENTEUSES EN VILLE

- Clinique
- Échographie
- BHCG
- Complications

Collège de Gynécologie CVL

CLINIQUE

• Complications à court terme les plus fréquentes :

– Hémorragie pré ou post expulsion

– Échec IVG méd. **4 %**: **G. évolutive (attention**) ou G. arrêtée non expulsée ou rétention trophoblastique

– Endométrite post IVG (pas de tampons)

- **Lors de la visite de contrôle (J14-J21)** : les douleurs ont systématiquement cédées.

Collège de Gynécologie CVL

ECHOGRAPHIE

- À manier avec **prudence et expérience** !
- intérêt précoce : confirmer l'expulsion

Facile chez le professionnel qui pratique l'IVG médicamenteuse

Et qui pratique l'échographie gynécologique dans son cabinet

• Faite trop tôt, avant J14, peut mettre en évidence une rétention ovulaire ou trophoblastique conduisant à une prise en charge hâtive et souvent inutile

- **Confier à des échographistes spécialisés dans ce domaine**

Collège de Gynécologie CVL

BHCG

- **A privilégier** / l'échographie pour contrôler l'efficacité de la méthode.
- **Objectif**, non opérateur dépendant
- Nécessite un dosage de référence le jour de l'IVG (prise de la Mifépristone)
- Ne doit pas dépasser 10 % (entre J14 et J21) du taux pré IVG **et** < 1000 ui
- En cas de rétention, **la surveillance de la décroissance est plus objective que la surveillance échographique**
- **On peut attendre !**

Collège de Gynécologie CVL

RÉTENTION POST IVG

- Est une **urgence relative : ne pas se précipiter**
- **Rétention ovulaire complète**, que la grossesse soit évolutive ou non : justifiera une aspiration
- **Rétention trophoblastique ou hématique** :
  - Nuance pas toujours évidente à l'écho : vascularisation ?
  - Dosage des BHCG ++ Décroissance nécessaire
  - Réaspiration non urgente
  - TTT médicamenteux ? Recettes

Collège de Gynécologie CVL

Arrêté du 26 février 2016 cotations de l' IVG médicamenteuse

- Le forfait global est découpé en trois phases :

- recueil de consentement,
- réalisation de l'IVGM,
- consultation de contrôle.

- La prise en charge des actes associés à l'IVGM:

investigations biologiques et écho préalables à l'IVGM et de contrôle.

- Les échographies peuvent être réalisées par

le praticien qui effectue l'IVGM ou autre médecin.

College de Gynécologie CVL

En résumé

La technique de l'IVG médicamenteuse :

- est facile
- les urgences sont très rares
- complications sont rares
- taux d'efficacité > 95 %
- Le dossier au sein du cabinet médical permet le secret.
- Les cabinets médicaux s'adaptent plus facilement à l'emploi du temps des femmes.
- prise en charge 100% depuis l'arrêté du 26 février 2016

Collège de Gynécologie CVL